
M.E.S., Numéro 141, Vol. 2, juillet – août 2025

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, juillet - août 2025

DYNAMIQUE DU SECTEUR INFORMEL EN RD CONGO. Regard sur les caractéristiques socio-économiques

par

Olivier MAKOLO KAMBA

Charles MASUWA MASUWA

(Tous) Chercheurs, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
Université de Kinshasa

Résumé

Le secteur informel se caractérise par sa complexité et sa multidimensionnalité, puisqu'il englobe une variété de réalités et présente de multiples facettes, notamment dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des services. Il s'agit d'une réponse aux différentes crises que le pays a traversées. Actuellement, ce domaine s'est affirmé comme une réalité incontournable. L'État congolais apparaît comme le moteur de son développement. Il est donc inévitable que l'expansion du secteur informel vienne compenser la diminution du secteur formel. Il convient donc de mettre en exergue que le secteur informel a connu une augmentation de 16,4 % entre 2005 et 2012.

Par ailleurs, il convient de souligner qu'au cours des années 2005 et 2012, le secteur du commerce affiche la part la plus significative par rapport aux autres secteurs, atteignant respectivement 47,3 % et 52,9 % du total. Ce domaine a connu une évolution significative. L'évolution dynamique de ce secteur revêt une importance considérable. Il constitue 99,3 % de l'économie congolaise en ce qui concerne les unités de production.

Mots - clés : secteur, informel, unité, production, caractéristique, dynamique, agriculture, commerce, industrie, service.

Abstract

The world of the informal sector is both complex and multidimensional, encompassing various realities and multifaceted, including agriculture, trade, industry and services. It is a reaction to the various crises that the country has experienced. Today, this field has established itself as an unavoidable reality. The Congolese State seems to be the catalyst for its development. It is therefore inevitable that the expansion of the informal sector will compensate for the fall in the formal sector. It is therefore important to note that the informal sector grew by 16.4% between 2005 and 2012. In addition, we note that for the years 2005 and 2012, the trade sector has the largest weight compared to the other sectors, reaching 47.3% and 52.9% respectively in total. This is also the area that has undergone a more significant evolution. This field has undergone a more significant evolution. The evolutionary dynamics of this sector are significant. It represents 99.3% of the Congolese economy in terms of Production Units.

Keywords : sector, informal, unit, production, characteristic, dynamic, agriculture, trade, industry, service.

INTRODUCTION

Le secteur informel est très complexe et multidimensionnel parce qu'il couvre plusieurs réalités et contient plusieurs aspects, notamment l'agriculture, le commerce, l'industrie et le service. C'est un phénomène mal saisi ou moins saisi par les différents acteurs œuvrant dans les institutions politiques, dans les organisations nationales ou internationales, dans la société civile et dans la communauté scientifique. Les données statistiques sont rares et peu fiables. Il est important de reconnaître que depuis un certain temps, les efforts sont entrepris dans l'optique de capter, de saisir et d'analyser le secteur informel. Des recherches, des études, des enquêtes, des réflexions sont menées dans le souci de mieux le comprendre, de l'intégrer dans le calcul des indicateurs économiques et de connaître son poids dans l'économie nationale.

Ce secteur est une réponse aux différentes crises que le pays a traversées. Actuellement, l'informel est devenu une réalité incontournable. L'État congolais apparaît comme le moteur de son expansion. L'effondrement du secteur formel est donc inévitablement compensé par le développement du secteur informel. On peut compter raisonnablement un pourcentage très faible de la population active urbaine dans le secteur formel. Le secteur informel devient, par son dynamisme, un phénomène économique structurel avec lequel il faut désormais compter dans tout projet de développement. À cause de cette nouvelle donne, la praxis politique doit être impérieusement repensée quant à son contenu et à ses méthodes. Les stratégies du développement doivent également être repensées.

Hormis l'introduction et la conclusion, cette étude est structurée en quatre points : problématique de la recherche ; méthode d'analyse ; concept secteur informel et, enfin, résultats de la recherche.

I. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

En République démocratique du Congo (RDC), le secteur informel représente plus de 80 % de l'économie. Il constituerait un frein au développement et un facteur réducteur de l'assiette fiscale, minimisant ainsi les dépenses d'infrastructures dont le pays a besoin. Certains voudraient l'atrophier ou le supprimer. Le vrai problème, c'est avant tout d'en déterminer l'origine ainsi que son évolution.

L'État en est très souvent la genèse et le constituant. En fait, si le formel officiel coûte trop cher, il devient normal que les gens ne s'en servent pas. Malheureusement, s'il est imposé comme seule solution formelle, et qu'il est trop coûteux pour la plupart des gens, il ne peut y avoir qu'informalité. La RDC ne déroge en aucune manière à cette règle.

Tous les économistes de renom qui ont analysé l'économie du Congo soient d'accord à dire que la crise actuelle du pays a débuté aux alentours de notre indépendance, c'est-à-dire vers 1960. C'est facilement compréhensible compte tenu du fait que l'économie coloniale était orientée vers l'extérieur, car son objectif principal était le développement prioritaire de la métropole. Cette situation était déjà en elle-même le foyer de la crise qui se révélait avant l'indépendance et qui allait persister après l'indépendance.

Un grand nombre de Congolais ont tendance à considérer que le secteur informel est né à la deuxième République. D'autres, plus éclairés, les situent au début de la forte paupérisation après la décennie 1970-1980 (Malikwisha Meni, 200). Celle-ci va prendre de l'ampleur à la suite des politiques inadaptées avec les taux de change intenable, les écarts entre le taux de change officiel et le taux parallèle dépassant plus de 300 % et la mauvaise gestion des grandes entreprises publiques.

Cette situation a naturellement entraîné vers le bas les salaires (le revenu d'un salarié passe de 1572,5 dollars en 1973 à 28 dollars en 1998) et vers le haut le taux de chômage. La population dotée d'esprit d'entreprise s'est déversée dans les activités dites « informelles ». Le désespoir était à son comble pour plus de 60 % de chômeurs et sans-emploi. La productivité et les revenus étaient devenus très faibles. La rage de survivre à tout prix était devenue un réflexe instinctif fort, et largement partagé : elle puisait son énergie dans l'insondable réservoir commun du désespoir. Contrairement aux médecins, infirmiers, architectes, sportifs, artistes, et analphabètes, les jeunes Congolais sont persuadés du caractère récessif de l'économie et du caractère inhospitalier de la société. Le chômage, la baisse et la détérioration de la scolarité, les inégalités de distribution des richesses, la mortalité et la morbidité, la sous-administration du territoire, l'analphabétisme, les épidémies en recrudescence, les infrastructures et les équipements sanitaires en délabrement sont à la base de l'expansion du secteur informel.

II. METHODE D'ANALYSE

En prenant en compte les informations exposées précédemment, il apparaît indispensable de se tenir informé des différentes méthodes d'analyse afin d'étudier de manière approfondie l'évolution du secteur informel en République Démocratique du Congo.

Le recours à la méthode descriptive, qui consiste à observer et à décrire de manière détaillée et précise les différentes facettes et évolutions du secteur informel, est une approche fréquemment employée par les chercheurs et les analystes pour mieux comprendre le fonctionnement de ce secteur de l'économie qui échappe souvent aux statistiques officielles. Elle offre la possibilité de comprendre et d'analyser la situation à travers des données chiffrées, en prenant en compte les diverses caractéristiques associées à celle-ci.

La compréhension de l'évolution en cours du secteur informel est facilitée par l'utilisation de cette méthode ainsi que par l'application de techniques documentaires spécifiques.

III. CONCEPT SECTEUR INFORMEL

Depuis la décision du BIT en 1993, et quelques années plus tard (1997), concernant le premier séminaire international sur le secteur informel en Afrique organisé par AFRISTAT, des avancées significatives ont été réalisées dans la détermination et la quantification du secteur informel. L'idée a été normalisée (OIT, 1993) puis étendue en 2002 pour inclure le concept de travail informel (OIT, 2002). Sur le terrain, il y a eu une multiplication des enquêtes de qualité. Actuellement, il existe plusieurs dizaines de ces entités qui fournissent une variété d'indicateurs, de résultats et de connaissances nouvelles. Grâce à la comptabilité nationale, des indicateurs économiques majeurs ont désormais pu être mesurés de manière plus complète et plus précise, en tenant compte d'un domaine précédemment ignoré (F. Roubaud, 2009).

Après une période prolongée de perplexité parmi les chercheurs, le concept de secteur informel a été clarifié, au moins au sein de la communauté statistique. L'accord sur la définition du secteur informel, conclu en 1993 entre l'OIT et la Division de statistique de l'ONU (Husmanns, 2004), a également été validé par le manuel de l'économie non observée (OCDE et alii, 2002). Cette convergence propose un cadre distinctif pour évaluer et examiner le secteur informel en matière de statistiques de l'emploi et de comptabilité nationale relative à la production. On définit ce domaine comme l'agglomération d'entreprises individuelles de petite envergure ou non immatriculées (Razafindrakoto M., Roubaud F., Torelli C., 2009).

D'après cette définition, le secteur informel constitue une sous-catégorie du secteur institutionnel des ménages dans la comptabilité nationale. Il est composé d'une partie des entreprises individuelles, différenciées des sociétés et quasi-sociétés en ce sens qu'elles ne possèdent pas un ensemble exhaustif de comptes et ne constituent pas des entités juridiques distinctes des ménages dont elles dépendent. On peut toutefois, à moins d'une estimation approximative, déterminer leur importance qui, dans tous les cas, est jugée secondaire. Ce point sert d'argument pour son exclusion.

Initialement, malgré une définition précise du concept *secteur informel*, son intégration continue à poser des difficultés. L'idée formelle de secteur informel peine à se propager au-delà du cadre limité de la statistique publique, et même au-delà du cercle des statisticiens directement responsables de sa quantification. Les études les plus actuelles publiées concernant le secteur informel contribuent à la confusion. Par exemple, les travaux de synthèse à l'échelle internationale publiés entre autres par R. Kanbur (Guha-Khasnobis et Kanbur, 2006 ; Ostrom, Kanbur et Guha-Khasnobis, 2007) présentent une hétérogénéité marquée d'objets tous désignés comme *secteur informel*. Même en Amérique latine, où l'on continue à discuter, toujours sur le plan conceptuel, mais cette fois en termes de mise en œuvre, la question de la comparabilité des données temporelles et spatiales demeure sans réponse définitive.

Par conséquent, si l'on suit le principe de non-enregistrement, les lois existantes et les critères choisis dans divers pays ne coïncident pas obligatoirement. Certaines sont plus rigoureuses que d'autres ; leur application varie, les pays n'accordant pas le même degré d'effort pour faire respecter la loi. Dans un pays donné, la loi peut évoluer avec le temps, entraînant des changements marqués dans les séries relatives au secteur informel.

Ces défis entraînent plusieurs conséquences. Il est important de ne pas faire l'amalgame entre le non-enregistrement et l'illégalité. Effectivement, dans plusieurs pays, certaines entreprises ne sont pas enregistrées, sans que cela soit contraire à la législation ; elles appartiennent cependant au secteur informel. Il faut également que le critère d'enregistrement à adopter soit le plus universel possible, sans fluctuer selon les secteurs, les localités, etc. Au final, un critère hybride qui englobe en même temps le non-enregistrement et l'absence de comptabilité (a priori moins sujets à variations) pourrait être plus sage. Dans tous les scénarios, nous devons fournir un effort de réflexion et d'harmonisation avant de se lancer dans l'analyse temporelle ou spatiale du secteur informel.

IV. RESULTAT DE LA RECHERCHE

Le gouvernement congolais semble être le catalyseur de son essor. Il est donc inéluctable que l'expansion du secteur informel compense la chute du secteur formel. Il est raisonnable de considérer qu'un très faible pourcentage de la population active en milieu urbain travaille dans le secteur formel. Grâce à son dynamisme, le secteur informel s'impose comme un élément économique structurel incontournable dans toute initiative de développement socio-économique

Grâce aux données de rapport de l'enquête 123 de 2004-2005 et de 2012, les tableaux et graphiques ci-dessous donnent la variation de l'informel entre deux périodes. Cette analyse porte sur les unités de production informelle dans le 4 secteurs d'activités ci-après : Agriculture, Industrie, Commerce et Service.

Tableau I. Secteurs d'activités par branche des unités de production informelles de l'année 2005 et 2012

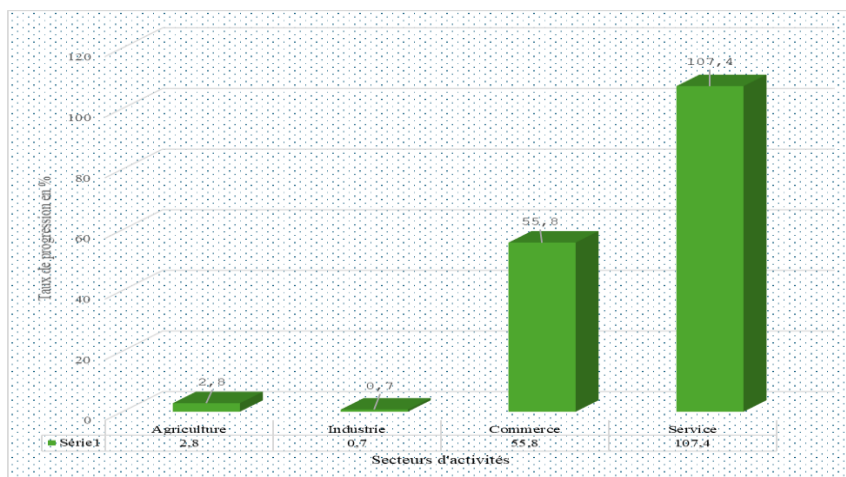
Secteurs d'activités	2005		2012		Variations	
	Unités de production		Unités de production		Unités de production	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Ecart	Ecart en %
Agriculture	633.700	22,2	651.180	16,4	17.480	1,6
Industrie	552.600	19,3	556.575	14	3.975	0,4
Commerce	1.351.000	47,3	2.105.309	52,9	754.309	67,3
Service	321.000	11,2	665.813	16,7	344.813	30,8
Total	2.858.300	100	3.978.877	100	1.120.577	100

Source : Auteur, à partir des rapports de l'INS, enquête 1-2-3, 2005 et 2012.

Le tableau ci-haut montre que les unités de production dans le secteur informel ont connu une augmentation de 2005 à 2012. La répartition de l'augmentation en termes des secteurs d'activités se présente de la manière suivante :

- l'agriculture a connu une variation de 1,6% entre 2005 et 2012 ;
- l'industrie a connu une variation de 0,4% entre 2005 et 2012 ;
- le commerce a connu une variation de 67,3% entre 2005 et 2012 ;
- le service a connu variation de 30,8% entre 2005 et 2012.

Graphique 1 : Progression des secteurs d'activités informelles de 2005 à 2012



Sources : Auteur, données des Enquetes123

Il convient donc de noter que le secteur informel a connu une progression de 16,4 % de 2005

de 2012. En outre, nous constatons qu'en 2005 et 2012, le secteur de commerce a la pondération la plus élevée par rapport aux autres, soit respectivement 47,3% et 52,9% pour l'ensemble. C'est aussi le secteur qui a connu une forte évolution par rapport aux autres. Il sied de signaler que de 2005 à 2012, le secteur industriel vient en dernière position en ce qui concerne l'évolution des UPI.

Tableau II. Répartition (%) des unités économiques par branches d'activités selon le statut de formalité

	Branches d'activités	Total	Formel	Informel
	RDC	100,0	0,7	99,3
1	Agriculture, Sylviculture et Pêche	100,0	1,0	99,0
2	Activités extractives	100,0	5,6	94,4
3	Activités de fabrication	100,0	0,5	99,5
4	Production et distribution d'électricité et de gaz	100,0	7,3	92,7
5	Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	100,0	3,3	96,7
6	Construction	100,0	14,4	85,6
7	Commerce	100,0	0,5	99,5
8	Transports et entreposage	100,0	7,2	92,8
9	Hébergement et Restauration	100,0	0,6	99,4
10	Information et communication	100,0	0,5	99,5
11	Activités financières et d'assurance	100,0	3,1	96,9
12	Activités immobilières	100,0	4,1	95,9
13	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	100,0	6,8	93,2
14	Activités de service de soutien et de bureau	100,0	3,7	96,3
15	Enseignement	100,0	4,4	95,6
16	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	100,0	2,3	97,7
17	Activités artistiques, sportives et récréatives	100,0	0,7	99,3
18	Autres activités de services	100,0	0,3	99,7

Source : INS, Recensement Général des Entreprises 2019, Rapport Global, 2022

Ce tableau indique une dynamique évolutive significative du secteur l'informel en RDC. Il constitue 99,3 % de l'économie du Congo en termes d'unité économique. Tandis que certains envisagent de le réduire ou de l'éliminer. La question principale reste avant tout celle de l'identification de sa source. La présence de ce domaine ne signifie pas que l'État soit absent, c'est une manière d'indiquer que souvent, l'État en est à la fois l'origine et le constituant. Effectivement, si le formel est extrêmement onéreux, il n'est pas surprenant que les gens ne l'utilisent pas. La RDC ne fait aucun écart à cette règle.

CONCLUSION

Un grand nombre de Congolais tendent à croire que le secteur informel a émergé au cours de la deuxième république. Cette situation est susceptible de se détériorer en raison de politiques inappropriées, caractérisées par des taux de change insoutenables, où les écarts entre le taux officiel et le taux parallèle dépassent 300 %, ainsi que par une gestion déficiente des grandes entreprises publiques. Cela a engendré une diminution des salaires (le revenu d'un salarié a chuté de 1572,5 dollars en 1973 à 28 dollars en 1998) ainsi qu'une hausse du taux de chômage. Les personnes dotées d'un esprit entrepreneurial se sont orientées vers des activités généralement désignées sous le terme « informelles ».

La progression des unités de production au sein du secteur informel a été constatée entre 2005 et 2012. Le secteur agricole a connu une variation de 1,6 % entre les années 2005 et 2012. Le secteur industriel a enregistré une variation de 0,4 % entre les années 2005 et 2012. Le secteur du commerce a enregistré une variation de 67,3 % entre les années 2005 et 2012. Les services ont enregistré une variation de 30,8 % entre les années 2005 et 2012. Il convient donc de mettre en exergue que le secteur du commerce revêt une importance prépondérante par rapport aux autres secteurs, atteignant

respectivement 47,3 % et 52,9 % pour l'ensemble des secteurs. Il s'agit également du secteur qui a enregistré une évolution significative par rapport aux autres. Il convient de souligner qu'entre 2005 et 2012, le secteur industriel se positionne en dernière position en ce qui concerne l'évolution des UPI.

En ce qui concerne l'unité économique, ce secteur représentait 99,3 % de l'économie congolaise en 2022. Tandis que d'autres envisagent de le réduire ou de l'éliminer. Il n'est guère surprenant que les individus ne se tournent pas vers le secteur formel, étant donné que celui-ci s'avère particulièrement onéreux. L'État congolais apparaît comme le moteur de son développement. Il est donc inévitable que l'expansion du secteur informel compense la diminution du secteur formel.

BIBLIOGRAPHIE

- BONGOY MPEKESA, Guide pour la rédaction des références bibliographiques, in *IRES : Méthodologie de Recherche et de Publication*, IRES-FASEG, Kinshasa, 2013.
- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, pour la production de statistiques sur l'économie de l'information, 2010
- DUPLAN, Y., « De l'état stationnaire à la décroissance : l'évolution entropique des systèmes socio-économiques et de leur environnement naturel », in Berr Éric et Harribey Jean-Marie (dir.) : *Le développement en question(s)*, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux (pp. 218-242), 2006.
- ROUBAUD F., « La production statistique sur le secteur informel en Afrique : quels enseignements et quelles perspectives ? », STATECO N°104, 2009
- GEORGESCU N., La décroissance : Entropie – Écologie – Économie, Traduction de Jacques Grinevald et Ivo Rens, Paris, Edition Sang de la Terre, 2^{ème} édition, Paris, 1995.
- Institut National de la Statistique-Ministère de Plan RDC, Rapport d'enquête 1-2-3, 2005
- Institut National de la Statistique-Ministère de Plan RDC, Rapport d'enquête 1-2-3, 2012
- Institut National de la Statistique-Ministère de Plan RDC, Recensement Général des Entreprises 2019, Rapport Global, 2022
- KABEYA TSHIKUKU, « Règles à suivre pour documenter une publication scientifique », in *IRES : Méthodologie de Recherche et de Publication*, IRES-FASEG, 2013
- KABEYA TSHIKUKU, Epistémologie et méthodologie économiques – Aperçu critique à l'usage des chercheurs en Afrique, Edition Mélibée, Toulouse, 2018
- KABEYA TSHIKUKU, Introduction à l'Économie des pays en développement – Le sous-développement congolais, Edition Shiloango, Kinshasa, 2013.
- MALIKWISHA MENI, « L'importance du secteur informel en RDC », 2000
- MIRAS (C. de), 1980. - Essai de Définition du Secteur de Subsistance dans les Branches de Production à Abidjan. Revue Tiers-Monde, tome XXI. no 82, avril-juin 1980.
- MIRAS (C. de), 1980. - Secteur de Subsistance, Ménages et Salariat. Origine des revenus domestiques dans un quartier spontané d'Abidjan. Centre ORSTOM de Petit Bassam. Janvier 1980. NIHAN (G.), 1980. - Le Secteur Non Structuré. Revue Tiers-Monde, tome XXI, no 82, avril-juin 1980.
- MIRAS C. de), De l'accumulation de capital dans le secteur informel, Économiste, Centre ORSTOM de Fort-de-France, Martinique, Cah. Sd. Hum, 1987
- PASSET, René, L'illusion néolibérale ; Edition Fayard, Paris, 2000
- RAZAFINDRAKOTO M., Roubaud F., Torelli C., « La mesure de l'emploi et du secteur informels : leçons des enquêtes 1-2-3 en Afrique », STATECO N°104, 2009
- TOURAINE, Alain, La production de la société, Edition du Seuil, Paris, 1973